



HUBERT DEJEAN DE LA BATIE

Vice-Président de la Région Normandie, Président du Conservatoire du littoral

« Adapter, ce n'est pas mettre sous cloche ! »

La Normandie possède 600 kilomètres de côtes. Comment la Région envisage-t-elle l'avenir de ce linéaire côtier ?

Hubert Dejean de la Batie : 645 kilomètres exactement. La Région n'a jamais sous-estimé les enjeux de la gestion du trait de côte dans le contexte du dérèglement climatique. Nous n'avons jamais été climato-sceptiques ! Au contraire, nous voulons depuis longtemps affronter ce défi du dérèglement climatique et de ses conséquences sur le trait de côte en mettant tout en œuvre pour observer les phénomènes, les comprendre de manière dépassionnée, et étudier les mesures les plus appropriées. Pour cela nous avons créé le Réseau d'observation du littoral (ROL), que nous partageons avec la Région Hauts-de-France. Et nous avons créé le GIEC normand : un pool de scientifiques qui nous aident à comprendre ce qui va se passer concrètement, ici, chez nous. J'étais frappé, il y a quelques années, de constater que quand on allait dans les lycées, par exemple, pour aborder le dérèglement climatique, les élèves nous parlaient des ours blancs qui voient leur banquise fondre. Ailleurs, les gens nous parlaient des glaciers alpins et se demandaient s'ils pourraient encore partir faire du ski. Bref, le réchauffement, c'était partout... sauf chez nous !

Ça c'est le volet « connaissance ». Mais sur le plan des actions, quelle est la politique de la Région ?

Elle consiste à privilégier le terrain : tout part du terrain, et tout y revient. Cela n'aurait aucun sens de prendre des décisions depuis l'une des capitales régionales : ce sont les maires, les communes, les intercommunalités, qui sont en première ligne. Et je vous en parle en connaissance de cause : je suis moi-même maire de Sainte-Adresse, qui compte 3 kilomètres de côte. L'apport de la Région, c'est de fournir de la donnée, objective, incontestable, et d'organiser le débat et le partage. Je crois profondément au partage des bonnes pratiques : si vous expliquez à un maire qu'il va devoir changer totalement sa pratique, renoncer à certains aménagements ou en déplacer d'autres, il sera peut-être un peu sceptique ou méfiant. Mais si vous pouvez lui faire valoir qu'à 100 kilomètres un de ses confrères a déjà testé ce genre de solutions et que ça fonctionne, il sera beaucoup plus enclin à vous suivre ! Il faut aussi se parler pour une autre raison : sur une côte sableuse, si une commune pose des enrochements pour protéger sa plage, on sait que la mer va taper plus durement sur les plages d'à côté ! Comme vice-président de la Région, une grande partie de mon

travail consiste à créer du lien entre les acteurs, à rabibocher les pêcheurs avec l'éolien offshore, à concilier les usages et les pratiques...

Créer du lien, c'est l'intérêt des projets de territoire comme Basse Saône 2050 ?

Dès les premières réunions sur ce projet-là, j'ai été bluffé de constater que tout le monde était là : les maires, le département, l'Agence de l'eau, les services de l'État... Et bien sûr le Conservatoire du littoral. A chaque réunion il y avait 45 personnes ! La clé du succès de ce projet, ça a été l'intelligence collective : les gens se connaissent, discutent entre eux, et ils voyaient bien, au quotidien, que la situation n'était pas durable, que le camping de Quiberville a été inondé à plusieurs reprises. Tout l'intérêt de ce projet -mais aussi toute sa difficulté- c'est qu'il s'agissait de re-naturer un territoire, mais sans le mettre sous cloche. Il était inconcevable de ne pas trouver une solution pour le camping, et l'intelligence a consisté à inscrire cette relocalisation du camping dans un projet plus vaste qui vise à rendre une bonne qualité écologique à la basse vallée et aux eaux de la rivière. Nous avons tous eu à cœur de démontrer qu'on peut adapter un territoire sans revenir à la bougie, sans en faire un territoire d'Amishes !

Lettre trimestrielle du projet de territoire Basse Saône 2050

STATION D'EPURATION

LE GRIS, C'EST FAIT, PLACE AU VERT

Sur le chantier de la station d'épuration de Longueuil, les pros du béton ont cédé la place aux jardiniers, qui terminent les premières plantations. Les murs du local d'exploitation et du « silo à boues » sont dressés, les dalles au sol sont coulées. Les deux grands bassins - le bassin d'aération, dans lequel les micro-organismes responsables de l'épuration sont maintenus en suspension et aérés, et le bassin de clarification, dans lequel les matières solides sont séparées de l'eau - sont creusés, et leur revêtement est posé. Les tests d'étanchéité ont été réalisés. Les charpentes sont arrivées sur le chantier et sont en cours de pose. Autour des bassins, la terre déplacée est en cours de remblaiement. L'heure est donc à la renaturation du site. Quand la station sera terminée, il abritera un poulailler, deux ruches connectées, trois hôtels à insectes, cinq à dix nichoirs à oiseaux, trois abris à hérissons, deux abris à écureuil, deux abris à chauves-souris et quatre abris à crapauds et grenouilles.



L'inventaire faune/flore livre ses premiers enseignements

Pendant un an, une équipe de naturalistes a cherché toutes les espèces de plantes et d'animaux présents dans les eaux de la Saône, dans les airs et sur terre. Objectif : connaître l'état de la biodiversité avant d'entreprendre les travaux de restauration du cours de la rivière. **LIRE P 2.**

VALLEE DE L'OTTER

LES ANGLAIS FONT LE PONT



Comme la Saône, l'Otter, dans le Devon, sera dans les prochains mois connectée à la mer via une brèche pratiquée dans la digue existante. En attendant, le territoire se transforme pour s'adapter à cette future configuration. Un pont routier et une passerelle piétonne sont en cours de construction en amont de la digue. La passerelle permettra d'emprunter le South West Coast Path (sentier de randonnée pédestre extrêmement fréquenté) une fois que la brèche de 70 mètres de large dans la digue sera réalisée.

Qu'est ce que le projet Basse Saône 2050 ?

Adapter le territoire de la basse vallée de la Saône aux réalités du XXI^e siècle, c'est l'ambition du projet de territoire Basse Saône 2050, qui intègre trois volets :
• appréhender le risque inondation en favorisant l'écoulement de la Saône à la mer tout en répondant au risque submersion marine ;

• prendre en compte l'ensemble des usages socio-économiques de la basse vallée (riverains, usagers, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, touristes...) ;
• améliorer la qualité du milieu (zone humide, continuité écologique, paysage, eau, etc.) et restaurer la biodiversité.

INVENTAIRE FAUNE-FLORE

Musaraigne, es-tu là ?

Des oiseaux et des algues, des rongeurs et des insectes... De février 2021 à février 2022, tout ce qui vit dans la basse vallée de la Saône a été méthodiquement recensé par une (petite) équipe de naturalistes...



Connaissez-vous la crossope aquatique ?

Non ? C'est normal : bien qu'elle soit la plus grosse musaraigne d'Europe, elle est plutôt du genre solitaire et discret. Elle creuse un terrier dans une berge, puis fabrique une boule de racines, de mousse et d'herbes dont elle garnit ce nid où elle essaie de se faire oublier... en particulier de ses prédateurs. Même les experts naturalistes qui ont procédé à l'inventaire de la faune et de la flore de la vallée de la Saône n'ont pas croisé de crossope. Ils se sont pourtant fait aider

par des alliés plus doués qu'eux : les chouettes effraie qui logent dans les clochers de la vallée. En analysant les pelotes de réjection de ces rapaces, c'est-à-dire les parties indigestes de leurs proies qu'elles régurgitent (poils, petits os), on peut repérer la présence de ces animaux furtifs dont elles raffolent.

Verdict : pas de trace de crossope. Du campagnol des champs à tous les repas, un rat des moissons, quelques crocidures musette (c'est une autre musaraigne), mais de crossope, point. Pourtant, elle est bien présente dans la région. Alors,

pourquoi pas ici ? « *L'absence de restes osseux de Crossope aquatique ne permet pas de conclure à son absence au sein du site d'étude* », résumant – prudemment – les experts. C'est bien connu : l'absence de la preuve n'est pas la preuve de l'absence...

Mais ce sont plutôt des preuves de présence que les naturalistes ont cherché pendant un an. Pour ce qui vit dans l'eau, plusieurs techniques ont été mobilisées : la capture bien sûr, grâce à des filets ou des nasses, mais aussi l'ADN environnemental. Des techniciens ont analysé des

échantillons de l'eau de la Saône, et identifié toutes les traces d'ADN qui s'y trouvent. Pour les oiseaux, on a croisé des points d'écoute et des parcours. Tous ceux qui ont été vus ou entendus ont été recensés. Et pour les oiseaux nocturnes, on les a un peu provoqués : on a diffusé des enregistrements de leur chant, pour voir s'ils répondaient. Bref, à chaque expert ses méthodes. Le spécialiste des mammifères ne travaille pas comme celui des insectes ou des serpents !

Mais au fait, pourquoi s'est-on livré à ce méticuleux travail d'inventaire ? Pour trois raisons. La première, c'est que la loi l'exige : avant d'entreprendre les travaux de modification du cours de la Saône, il faut obtenir une autorisation environnementale, et pour cela démontrer que le chantier ne détruira pas une ou plusieurs espèces protégées. La deuxième raison, c'est justement de pouvoir piloter le chantier en respectant au mieux les espèces et les habitats, les zones humides en particulier. Mais pour les protéger, encore faut-il les déterminer : c'est l'un des volets de l'inventaire. Enfin, le troisième objectif, c'est d'établir un « état des lieux » de la nature avant les travaux, pour pouvoir mesurer, quand la Saône sera connectée à la mer par le futur pont-cadre, si le gain de biodiversité espéré a bien été obtenu. Si, comme prévu, des espèces nouvelles ont pu s'établir dans la vallée. Voilà pourquoi le Syndicat mixte des bassins versants Saône - Vienne - Scie a commandé cet inventaire.

Dans quelques années, des experts reviendront donc compter les oiseaux, traquer les libellules et les graminées. Et peut-être, à cette occasion, une chouette effraie avouera-t-elle, en toute candeur, avoir fait ripaille d'une gigolette de crossope.



← **Spatule blanche**



Iris sauvage →



← **Crapaud calamite**



→ **Criquet ensanglanté**



← **Orvet fragile**